DACD
Partenaire · Chimie · Environnement
LUPROTEC PROFLON

DA 1403/1

FICHE TECHNIQUE

CÉTANIX VRAC

GAMME LUPROTEC

TRAITEMENT DIESEL
COMMON RAIL ET INJECTEUR POMPE
AMÉLIORATION DE L'INDICE DE CÉTANE, DÉTERGENCE, ANTI-MOUSSE, ANTI-CORROSION, ANTI-OXYDANT, LUBRIFIANT, DÉSÉMULSIFIANT, ACTIVITÉ BACTÉRICIDE ET FONGICIDE

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État : liquide
Densité : 0,91 +/- 0,02
Odeur : solvantée
Couleur : ambrée
pH : sans
Point éclair : 62°C

Composés actifs biocides :
Dithiocyanate de méthylène : 0,40 gr/Kg
Thiocyanate de (benzothiazole-2-ylthio)méthyle : 0,60 gr/Kg

PROPRIÉTÉS

CÉTANIX VRAC permet de nettoyer et de lubrifier les systèmes d'injection Diesel. En éliminant l'eau de condensation, il est particulièrement recommandé pour les moteurs type Common Rail et Injecteur Pompe. Cette formulation a été élaborée pour accroître leur longévité, leur souplesse, afin de réduire les frais d'entretien, d'éliminer les fumées nauséabondes, le bruit des moteurs Diesel, retirer peu à peu l'eau et les boues qui nuisent à leur bon fonctionnement. En assurant un bon fonctionnement, cette composition permet de diminuer très fortement l'accumulation de calamine sur les segments de piston, ainsi que sur les soupapes. En hiver, sa formule permet de retarder le gel de l'eau en suspension dans les gazoles et la cristallisation des composés paraffiniques. **CÉTANIX VRAC** est spécifiquement formulé pour pallier le manque de lubrification des nouveaux carburants TBTS (Très Basse Teneur en Soufre) et les protéger contre les proliférations bactériennes.

Avantages : Amélioration de l'indice de cétane : suivant la norme ASTM D 613, en fonction de l'origine des gazoles, l'augmentation de cet indice est de 2 à 5 points. Pouvoir détergent renforcé dernière génération : favorisation de la propreté des injecteurs par l'obtention d'une meilleure atomisation du carburant, combustion plus complète par l'optimisation du rapport air/carburant, diminution des émissions de particules et de la consommation du carburant, augmentation des périodes de service. Pouvoir anti-mousse renforcé : diminue significativement le volume de mousse des gazoles lors du plein du réservoir permettant ainsi un remplissage plus rapide et plus complet. Anti-corrosion : **CÉTANIX VRAC** inhibe la corrosion qui peut se produire en formant un film protecteur. Anti-oxydant : limite les risques de formation de sédiments insolubles générés par l'oxydation (les phénomènes d'oxydation potentielle du combustible sont susceptibles de se manifester sous l'action de l'oxygène de l'air, de la chaleur et de contaminants métalliques jouant le rôle de catalyseur). Amélioration du pouvoir lubrifiant : idéal pour les nouveaux carburants à faible teneur en soufre, en dessous de 50 ppm et même moins de 10 ppm, lubrifie tout le système d'injection. Réduit également les frictions grâce à l'amélioration globale de la combustion, assurant une usure moindre des pièces mobiles de compression. Désémulsifiant : élimine l'eau et les boues grâce à un emploi régulier. Effet biocide à titre préventif : inhibe le développement des micro-organismes (bactéries, levures, champignons) et permet un excellent contrôle des bactéries sulfo-réductrices qui risquent de se reproduire en anaérobie.

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène
Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).

04/12

Domaines d'utilisation : tous types de véhicules fonctionnant avec des moteurs de type Common Rail ou Injecteurs Pompe.

Utilisation de **CÉTANIX VRAC** suivant le tableau indiqué ci-dessous

APPLICATIONS	DILUTION	MODE D'EMPLOI
Traitement pour moteurs Diesel Common Rail et Injecteurs Pompe.	1 Litre pour 2000 Litres de gazole.	Verser **CÉTANIX VRAC** avant le remplissage du réservoir pour une meilleure dispersion.

Recommandations : empêcher tout écoulement du produit dans les égouts ou les milieux naturels. Conserver le produit dans un local frais et aéré à l'abri de la chaleur, des flammes ou de sources d'étincelles. Éviter le contact avec la peau. Porter des gants de protection appropriés. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination. La date de péremption est portée sur chaque étiquette. Produit strictement réservé à un usage professionnel. Type de produit TP 12 (produits antimoisissures (antifongiques, …)).

D.A.C.D. ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisées ses produits et des conditions de leur emploi. D.A.C.D. n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

Solutions et Produits pour la Maintenance, les Traitements et l'Hygiène
Unité de Recherches et de Fabrication
Parc d'activités Mathias – BP 9 – 26320 St Marcel-lès-Valence
Tél : 04 75 58 80 10 - Fax : 04 75 58 74 46
e-mail : contact@dacd.com - site web : www.dacd.com
S.A.S au capital de 1 500 000 € - R.C.S. Lyon SIREN 453 231 565 – APE 4671Z
N° Intracommunautaire FR 20 453 231 565 - Siège Social, Vaulx-en Velin (69).

04/12